

Grève des femmes* du 14 juin: ce n'était que le début

Mardi, 09. juillet 2019

De: Union syndicale suisse (USS)



La Grève des femmes* du 14 juin 2019 a été la plus grande mobilisation politique en Suisse depuis la Grève générale de 1918. Forts de cette expérience extraordinaire, les syndicats vont mettre toute leur énergie pour introduire les revendications de cette grève dans les négociations salariales et de CCT à venir: Salaire. Temps. Respect!

Cela veut dire, par exemple: de meilleurs salaires pour les femmes ; des congés pour les mères et les pères ; des mesures contre le harcèlement sexuel et la discrimination sur le lieu de travail.

Plus d'un demi-million de femmes*et d'hommes* solidaires sont descendus dans la rue le 14 juin pour lancer un message clair, haut en couleurs et puissant à l'ensemble du monde politique et de la société : la Suisse doit enfin avancer à grands pas en matière d'égalité. Deux semaines de congé paternité et des seuils pour la représentation des genres sont un début, mais cela ne suffit de loin pas. Le Parlement doit prendre d'autres nouvelles mesures et elles devront être efficaces.

Les employeurs et employeuses doivent aussi faire leur part : les syndicats de l'USS, qui ont joué un rôle important dans l'organisation de la Grève des femmes*, entendent désormais bien imposer les revendications de cette grève dans les négociations salariales et de CCT. Outre des salaires minimaux de 4000 francs par mois (fois 13), Unia va exiger cet automne des salaires équitables d'une manière générale pour les branches à forte proportion féminine. "Le scandale de la discrimination salariale des femmes appelle des mesures supplémentaires sous forme d'augmentations de salaires", déclare Vania Alleva, présidente d'Unia. Et la présidente du SSP Katharina Prelicz-Huber de souligner que, dans le domaine de la santé justement, il faut des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. Comme par exemple la mise en œuvre de la consigne: "Revêtir les habits de travail fait partie du temps de travail" ; ou la possibilité de prendre une retraite anticipée dès 60 ans avec une rente complète; ou encore une CCT dans le domaine des soins privés.

Les syndicats exigeront aussi plus de temps et de respect, par exemple pour le personnel des transports. Selon sa vice-présidente Barbara Spalinger, le SEV revendiquera "18 semaines de congé maternité et entre 10 et 20 jours de congé paternité, comme cela a été convenu avec les

CFF, pour toutes les entreprises de transports publics".

Effectué avant la Grève des femmes*, une enquête du syndicat syndicom dans la branche des technologies de l'information et de la communication (TIC) montre que près de 60% des femmes ont déjà subi ou été témoin au moins une fois de harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Patrizia Mordini, membre du Comité directeur de syndicom et co-présidente de la Commission féminine de l'USS, veut se battre pour l'introduction de règlements d'entreprise et de lignes de conduite pour prévenir le harcèlement sexuel, ainsi que pour des formations dans ce domaine : "L'enquête montre qu'un service de médiation à lui seul ne suffit pas. Il faut d'autres mesures concrètes."

La Grève des femmes* a apporté la preuve que les discriminations et le sexisme ne sont plus tolérés et qu'il faut un changement de mentalité. Les syndicats y apporteront leur contribution.

Toutes les interventions lors de la conférence de presse du 9 juillet 2019 sont [disponibles sur le site de l'USS](#).

[Après la grève des femmes*: salaire – temps – respect](#). Intervention de Katharina Prelicz-Huber, présidente du SSP

[Après la grève du 14 juin, on ne lâchera rien!](#) Intervention de Michela Bovolenta, secrétaire centrale SSP